

Commune de
CRISSIER



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N° 104/2011-2016

**RÉHABILITATION COLLECTEUR
INTERCOMMUNAL MÈBRE, A CHAVANNES-
PRÈS-RENENS, SECTEUR AUTOROUTE/RTE DE
LA MALADIÈRE**

**Date proposée pour la séance de commission
d'étude du présent préavis:
Mercredi 6 avril 2016, 19h30
Bâtiment administratif, salle Sorge**

10 mars 2016

Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Le présent préavis a pour but de présenter aux Conseils communaux de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice les travaux de réhabilitation du secteur 6 du collecteur Mèbre, situé sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, dans le secteur en aval de l'autoroute jusqu'à la route de la Maladière, et d'obtenir le crédit nécessaire à ces travaux. Cet investissement nécessite l'approbation des Conseils communaux des cinq communes de l'Entente intercommunale, dépourvue, rappelons-le, de la personnalité morale de droit public.

2. RAPPEL HISTORIQUE

Le collecteur de concentration Mèbre-Sorge, ci-après M+S, a été construit au début des années 1960, dans le but de recueillir tout ou partie des eaux usées de communes de la région lausannoise, situées principalement à l'ouest lausannois. Il comprend 3 tronçons principaux : Mèbre, Sorge et Chamberonne. A cette époque, les cours d'eau de la région, ainsi que la baie de Vidy, étaient très fortement pollués.

Suite à la réalisation de cet important ouvrage et à la surveillance constante de son fonctionnement par un bureau spécialisé, le degré de pollution a pu être fortement diminué au fil des années, bien que des progrès restent à accomplir.

Dès 2003, l'Entente a mandaté le bureau d'ingénieurs hydrauliciens RIBI SA pour établir un diagnostic de l'état des collecteurs âgés d'une quarantaine d'années en vue de leur réhabilitation. Les inspections télévisuelles et des tests d'étanchéité ont permis de constater les problèmes suivants :

- collecteurs obstrués par la pénétration de racines
- présence de corps étrangers suite à des raccordements mal exécutés
- érosion due au vieillissement du réseau
- réduction par endroits du diamètre de la canalisation
- étanchéité insuffisante permettant l'irruption d'eaux claires dans le réseau et entraînant des risques de pollution de la nappe phréatique et des cours d'eau

Le diagnostic établi par l'Entente a permis

- de démarrer un premier programme de rénovation **avant** l'entrée en vigueur du PGEEI puisqu'en 2008 déjà, un premier tronçon a été réhabilité
- d'intégrer les études faites dans l'élaboration du PGEEI et de définir un programme complet de rénovation du réseau.

A fin 2008, une grave inondation de la Mèbre a causé d'énormes dégâts au collecteur et au voûtage de la Mèbre à Renens. Les travaux de remise en état ont coûté 201'200.-- francs et ont un peu retardé les travaux de réhabilitation qui ont repris leur cours normal en 2010.

3. PLAN GENERAL D'EVACUATION DES EAUX INTERCOMMUNAL MEBRE-SORGE (PGEEI)

L'élaboration du PGEEI a débuté en 2007. Il a été validé par le canton en 2011. Le PGEEI a identifié des mesures à prendre pour un montant total évalué à 6.26 millions de francs selon la répartition suivante : Tronçon Mèbre, secteurs 1 à 7 : 2.97 millions ; Tronçon Sorge, secteurs 8 à 16 : 2.95 millions ; Tronçon Chamberonne, secteur 17 : 370'000 francs.

A ce jour, sur le tronçon Mèbre, 6 secteurs sur 7 ont été réhabilités. L'acceptation du présent préavis permettra la réhabilitation d'un septième secteur. Ces travaux sont donc les derniers sur le secteur Mèbre.

Remarque. Depuis 2008, l'état du réseau de concentration Mèbre-Sorge s'améliore progressivement, année après année. Cependant, en cas de fortes pluies, il subit l'apport d'une grande quantité d'eaux claires et les déversoirs d'orage évacuent le trop-plein à la rivière. Pour viser une meilleure qualité des eaux de la baie de Vidy, les réseaux communaux doivent poursuivre leurs travaux de mise en séparatif, en principe selon les mesures contenues dans les PGEE communaux. Le collecteur d'eaux usées n'est pas, et ne doit pas être dimensionné pour évacuer les eaux claires.

Tableau des travaux majeurs réalisés :

Lieu/secteur	Période	Commune(s)	Description
Secteur 1	2008	Crissier/Renens	Le tronçon concerné allait de la RC251 jusqu'à la rue de l'Industrie (entrée du voûtage). Des travaux de chemisage intégral et de pose de manchons ont été réalisés. En termes de travaux de génie civil, une traversée du ruisseau de la Mèbre a été modifiée, le diamètre étant trop petit.
Lieu	Périodes	Communes	Description
Voûtage Mèbre et aval de l'autoroute	2008	Renens/Chavannes	Travaux de réparation des collecteurs de transport et de l'éclairage du voûtage de la Mèbre suite aux intempéries du 26 juillet 2008 sur le bassin versant de la Mèbre.
Secteur 2	2010	Renens	Le secteur des travaux allait de la rue de l'Industrie jusqu'à l'avenue de Préfaully.

			Ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles à l'intérieur du voûtage et des chemisages de la canalisation située entre la rue du Simplon jusqu'à l'avenue de Préfaully.
Secteur 7	2011-2012	Chavannes	Situé sur le secteur de la Mouline, ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles de génie civil et des chemisages de la canalisation.
Secteur 3	2012-2013	Chavannes/ Renens	Travaux de chemisage réalisés depuis l'avenue de Préfaully jusqu'à la rue de la Blancherie.
Secteur 4	2014-2015	Chavannes	Rue de la Blancherie à l'avenue de la Concorde
Secteur 5	2015-2016	Chavannes	Avenue de la Concorde jusqu'à sous l'autoroute

4. LE PROJET A FINANCER

Situation

Le collecteur qui concerne ce préavis (secteur 6) se situe sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens. Coordonnées géographiques moyennes du projet 533'685/153'420 –. Ce tronçon se situe entre l'autoroute et la sortie du voûtage de la Mèbre sous la route de la Maladière.

Dans ce secteur, les deux canalisations situées de part et d'autre du ruisseau de la Mèbre doivent être chemisées.

Données techniques

- Réhabilitation du collecteur par un chemisage (gainage) complet des canalisations existantes.
- Gaine polyester thermdurcissable à l'eau
- Longueur du tronçon : environ 522.00 m.
- Diamètre des canalisations : 80 cm.

Devis estimatif

Basé sur les soumissions d'entreprises, il se présente comme suit :

Chemisage	Fr. 250'000.--
Travaux de génie civil	Fr. 25'000.--
Divers et imprévus 10 %	Fr. 28'000.--
Honoraires d'Ingénieurs	Fr. 33'000.--

Total intermédiaire	Fr. 336'000.--
TVA 8 %	Fr. 26'880.--

Total TTC	Fr. 362'880.--
Arrondi	Fr. 363'000.--

Adjudication

En application de la législation qui régit les marchés publics du Canton, des Communes et des associations de communes, l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge a recouru à la procédure sur invitation auprès de cinq entreprises spécialisées romandes.

Le comité d'évaluation est formé de MM. Denis Lang (secrétaire de l'Entente), Patrick Périsset et Philippe Porqueddu (bureau Ribl SA). Il transmet son rapport d'évaluation au bureau de l'Entente. La Commission intercommunale se réunira pour décider de l'adjudication des travaux sous réserve de l'approbation du présent préavis par les Conseils communaux.

Calendrier

Il est prévu de débiter les travaux à la fin de l'année 2016/début 2017. Ils se dérouleront sur une période d'environ 2 mois.

5. SUBVENTIONS COMMUNALES D'INVESTISSEMENT

Afin que l'Entente puisse procéder à l'exécution des travaux, il est prévu que les communes, qui la composent, lui allouent des subventions d'investissement conformément au tableau annuel des investissements annexé au budget de fonctionnement 2016 de l'Entente.

La nouvelle convention intercommunale Mèbre-Sorge ayant été acceptée par toutes les communes, la subvention d'investissement, à allouer à l'Entente, par chaque commune concernée, a été calculée sur la base du nouveau principe de répartition des coûts :

	Clé de répartition 2016 *	Montants
Commune de Chavannes-près-Renens	5.37 %	Fr. 19'493.--
Commune de Crissier	46.24 %	Fr. 167'851.--
Commune d'Ecublens	16.82 %	Fr. 61'057.--
Commune de Renens	31.03 %	Fr. 112'639.--
Commune de Saint-Sulpice	0.54 %	Fr. 1'960.--
	100.00 %	Fr. 363'000.--

* Consommation 2014 – Etat au 9.07.2015

6. FINANCEMENT

Les dépenses d'investissement du présent préavis figurent au plan annuel des investissements 2016-2027 de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge pour un montant de Fr. 479'000.--.

Entente communale Mèbre-Sorge

Montant du crédit total souhaité	Fr. 363'000.-
Mode de financement par l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Cet investissement sera financé à l'aide des subventions communales d'investissement mentionnées au chapitre 5 du présent préavis.
Amortissement par l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Cette dépense d'investissement sera amortie immédiatement au moyen de subventions communales d'investissement citées au chapitre 5 du présent préavis.
Charges de fonctionnement pour l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Cet investissement n'engendrera pas de dépenses de fonctionnement supplémentaires.

Commune de Crissier

La subvention communale d'investissements allouée à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge par la commune de Crissier figure au plan quinquennal communal des investissements pour les années 2016-2020 (montant prévu : Fr. 222'000.--).

Montant de la subvention communale souhaité	Fr. 167'851.--
Mode de financement par la Commune de Crissier	Cette subvention communale d'investissements sera financée par la trésorerie courante.
Amortissement par la Commune de Crissier	Cette subvention communale d'investissements sera amortie immédiatement par un prélèvement de Fr. 167'851.-- dans le fonds alimenté par des recettes affectées no 9280.04 « Réseau d'égouts, investissements »
Charges de fonctionnement pour la commune de Crissier	Cette subvention n'entraînera pas de dépenses de fonctionnement supplémentaires.

CONCLUSIONS

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

- vu le préavis municipal n° 104/2011-2016
- vu le rapport de la Commission chargée de l'étude
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur autoroute/rte de la Maladière.
2. d'accorder à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 363'000.—TTC, selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 4 et 6.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale dans sa séance du 9 mars 2016.

Adopté par la Municipalité en séance du lundi 21 mars 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic Le Secrétaire

(LS)

M. Tendon

D. Lang

Annexes : Annexe 1 : Plan de localisation des travaux de chemisage
 Annexe 2 : Echancier des interventions (2016-2017)
 Annexe 3 : Plan des secteurs d'intervention
 Annexe 4 : Plan de localisation des travaux de génie civil
 Annexe 5 : Situation et coupe des travaux de génie civil
 Annexe 6 : Photos des inspections TV des canalisations

Délégué de la Municipalité à convoquer : M. M. Tendon, Syndic

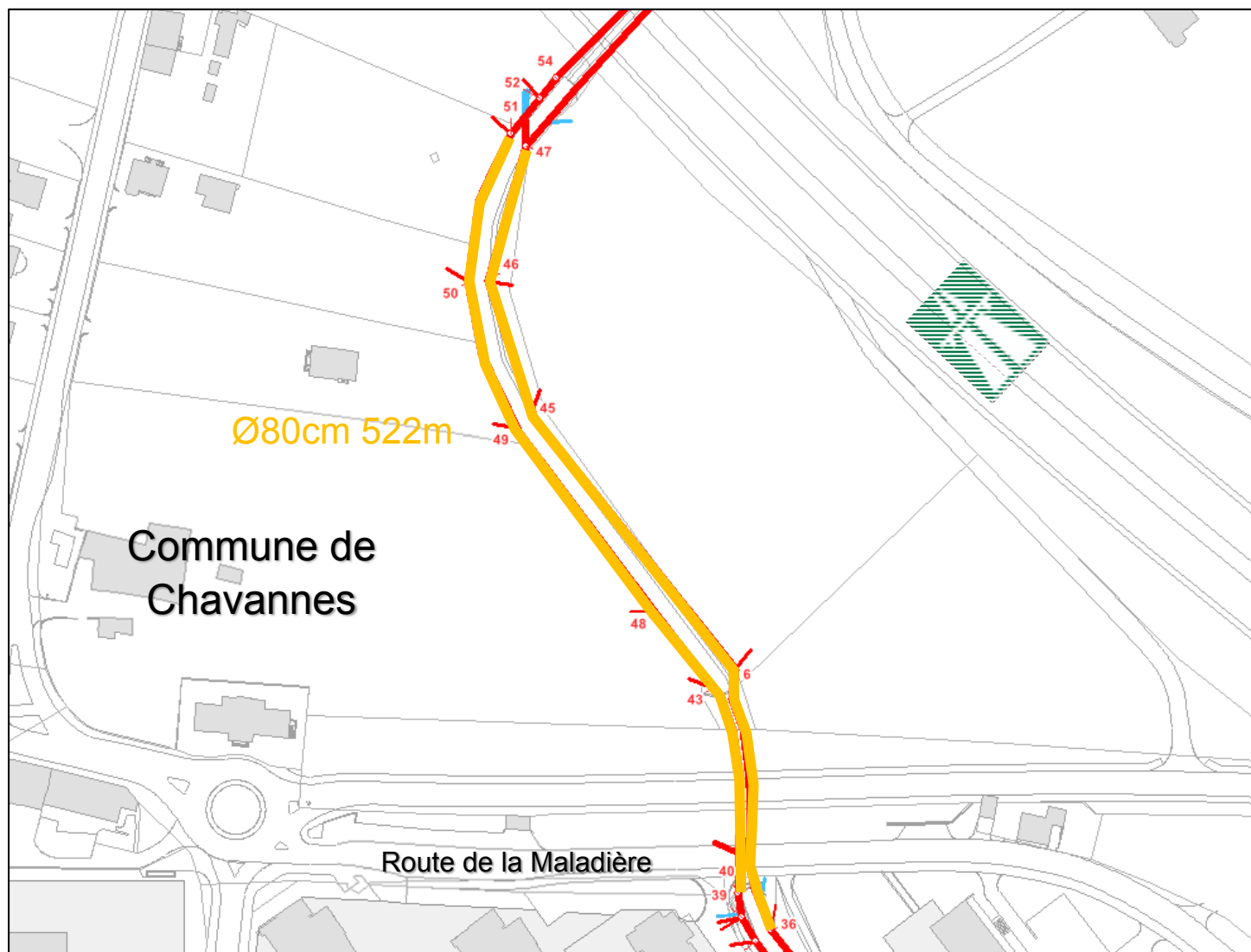
ABREVIATIONS UTILISES:

M+S	Mèbre-Sorge
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PGEEi	Plan général d'évacuation des eaux intercommunal



Entente intercommunale Mèbre-Sorge
Secteur 6 – Autoroute/Rte de la Maladière

Annexe 1 : Plan de localisation des travaux de chemisage



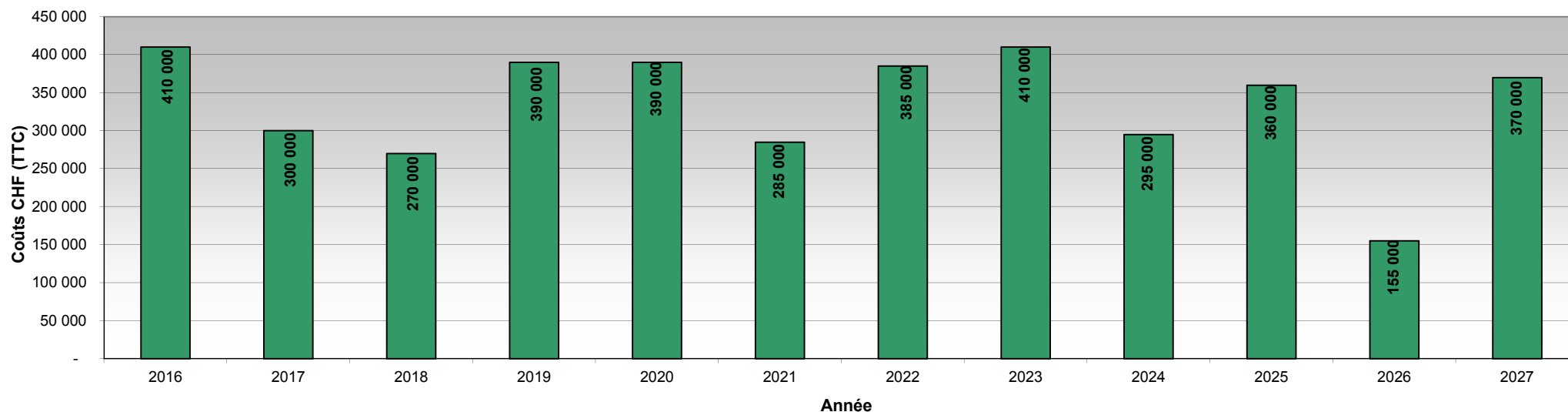
Entente intercommunale Mèbre-Sorge (extrait du PGEEi)

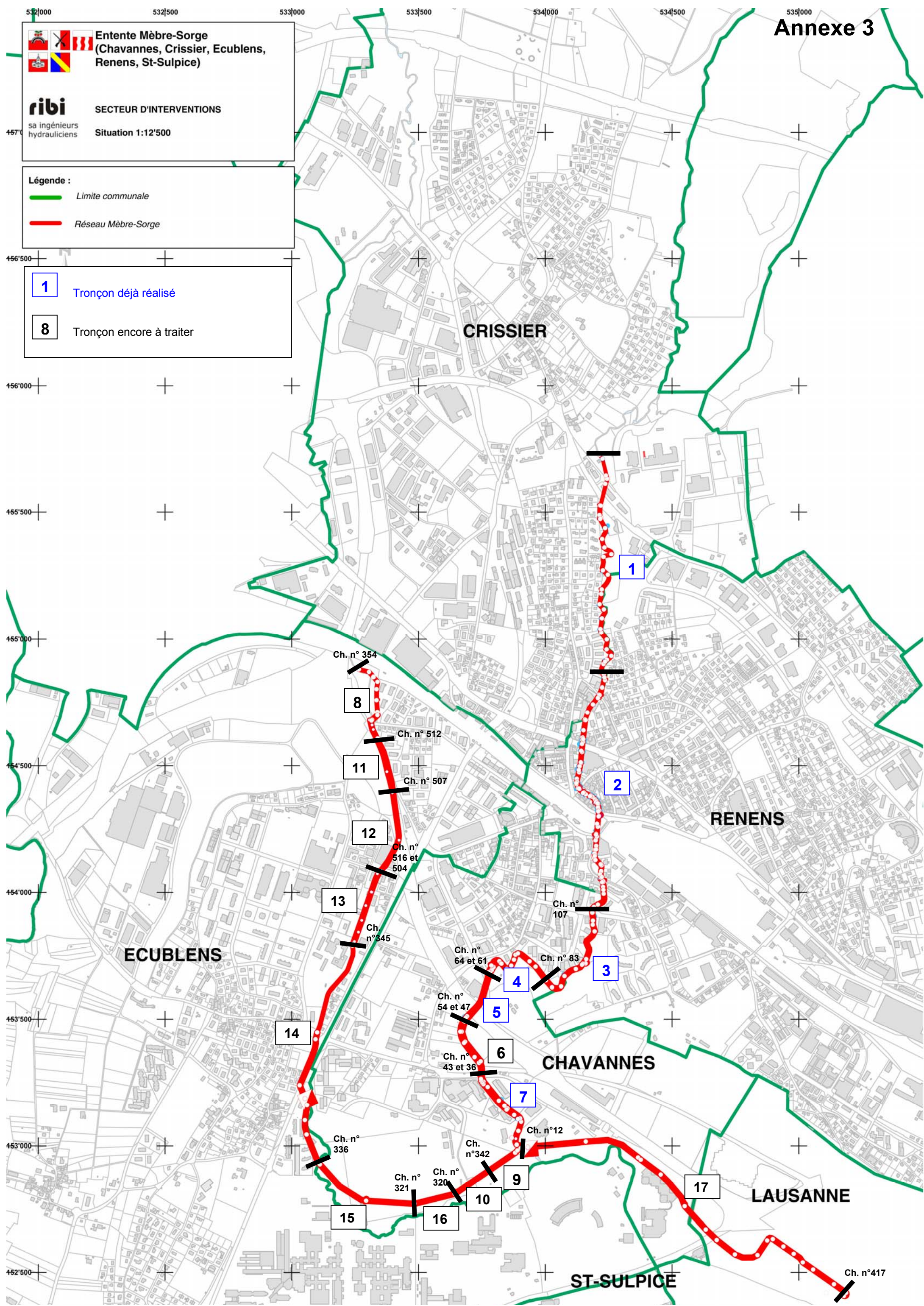
Annexe 2 : Echancier des interventions (2016 - 2027)

Année de réalisation	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Coûts estimés (CHF, y c 8%tva)
Avant-projets MEBRE	Secteur 6 410 000												- 410 000
Avant-projets SORGE			Secteur 8 270 000	Secteur 9 390 000	Secteur 10 390 000	Secteur 11 285 000	Secteur 12 385 000	Secteur 13 410 000	Secteur 14 295 000	Secteur 15 360 000	Secteur 16 155 000		- 2 940 000
Avant-projets CHAMBERONNE												Secteur 17 370 000	- 370 000
Ouvrages (dégrilleur déversoirs)		300 000											300 000
TOTAL COUTS (TTC)	410 000	300 000	270 000	390 000	390 000	285 000	385 000	410 000	295 000	360 000	155 000	370 000	4 020 000

Total des coûts sur 12 ans	4 020 000 CHF (TTC)
Moyenne annuelle	335 000 CHF (TTC)

Solde des investissements prévus par le PGEEi







Entente Mère-Sorge
(Chavannes, Crissier, Ecublens,
Renens, St-Sulpice)



ribi
SA ingénieurs
hydrauliciens

SECTEUR D'INTERVENTIONS

Situation 1:12'500

Légende :

 *Limite communale*

 *Réseau Mère-Sorge*

1

Tronçon déjà réalisé

8

Tronçon encore à traiter



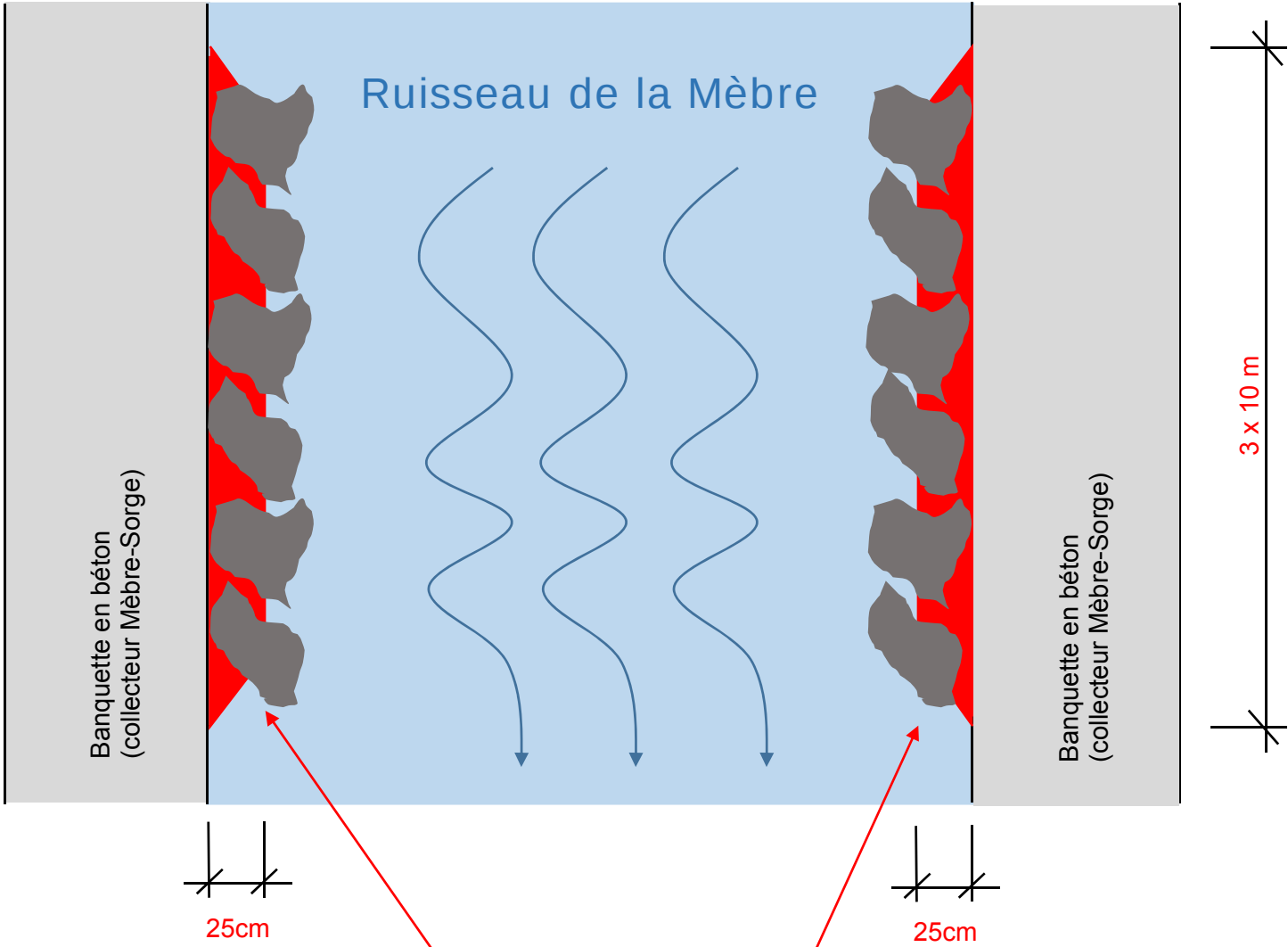
Annexe 4 : Plan de localisation des travaux de génie civil



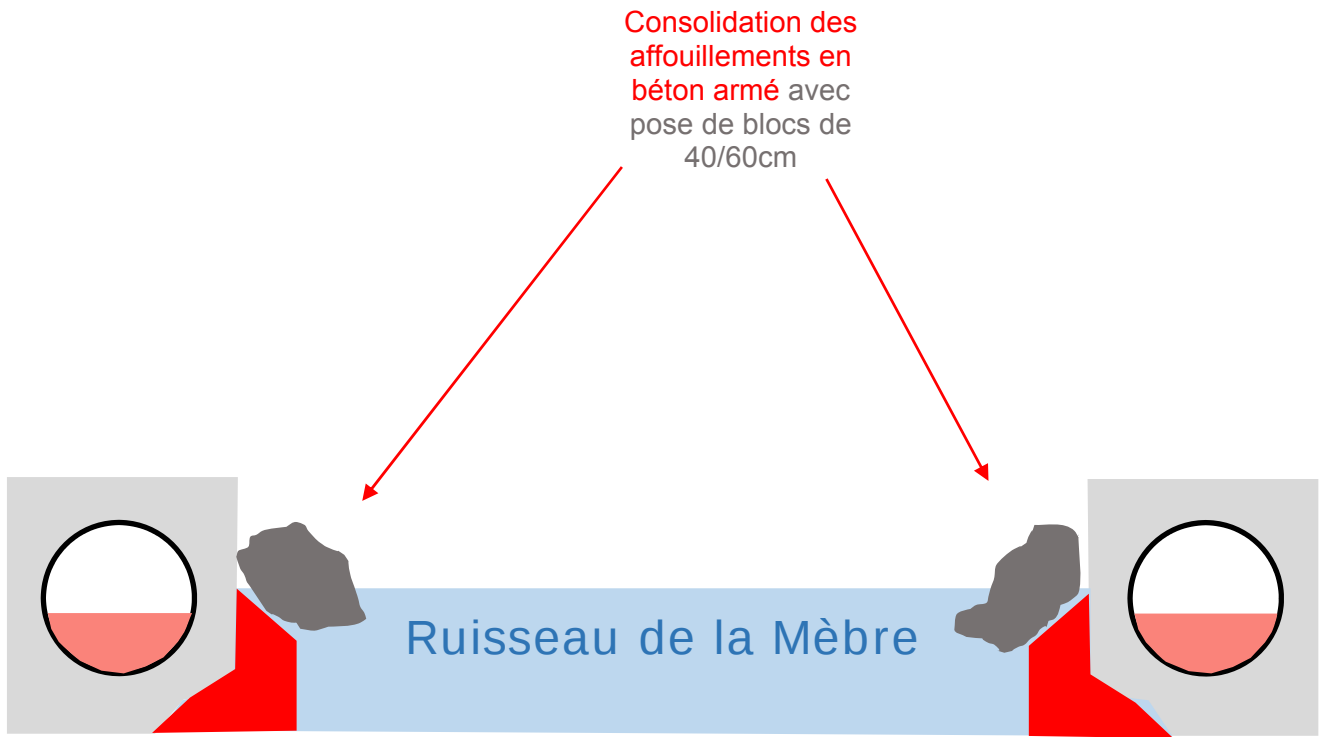


Annexe 5 : Situation et coupe des travaux de génie civil

SITUATION



COUPE





Entente intercommunale Mèbre-Sorge
Secteur 6 – Autoroute/Rte de la Maladière

Annexe 6 : Photos des inspections TV des canalisations

